



## Séparation/divorce couple mixte

Par **GLA10**, le **09/06/2008** à **15:24**

Mariée à un ressortissant sénégalais au consulat français de Dakar, en mai 2006, sous le [fluo]régime de la séparation de biens[/fluo], mon mari et moi-même sommes séparés depuis 4mois.

Je suis propriétaire de mon logement (fin de [s][fluo]mon prêt immobilier [/fluo][/s]:octobre 2010 ), il a gardé les clefs et par conséquent, pénètre chez moi(où nous logeons ma fille et moi-même) comme il le veut; malgré mon insistance il refuse de me rendre les clefs de l'appartement.En a t'il le droit?Que puis-je faire?Par où commencer?

D'autre part, mon mari a obtenu des papiers provisoires , travaille en C.D.I et vit dans la même commune que nous.

Par **jeetendra**, le **09/06/2008** à **19:04**

bonsoir, tant que vous n'avez pas entamé une procédure de divorce votre mari peut rentrer chez vous c'est-à-dire au domicile conjugal, cordialement